

UA SH : Sciences de l'Homme

Code UAI : 03 33 430Z

3^{er} place de la victoire
33076 Bordeaux Cedex

Lieu de formation :
Campus de Pessac
16 Avenue Léon Duguit
33600 PESSAC

CONTACT pour la FORMATION

Marina HONTA
Responsable de parcours
Marina.honta@u-bordeaux.fr

CONTACT pour l'ALTERNANCE

Stéphanie BAUDY
Responsable apprentissage
stephanie.baudy@u-bordeaux.fr

CONTACT pour l'INSCRIPTION

Alicia CIGARROA
Secrétaire pédagogique
alicia.cigarroa@u-bordeaux.fr

Ce parcours de master est centré sur le management des organisations publiques et associatives et sur la conception et le pilotage de projets. Y sont analysées les problématiques institutionnelles, juridiques, spatiales, économiques et sociales qui orientent le développement de ces organisations dans le contexte français et européen.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Articulant sciences du sport, sciences sociales et sciences de gestion, ce master a pour objectif de former des cadres dans le domaine du management des organisations publiques et associatives (fédérations, clubs et associations sportives, collectivités publiques, ministère des Sports, Agences nationales et régionales, sociétés d'économie mixte, mouvement olympique). La formation repose sur des relations solides avec les acteurs du monde socio-économique. Elle constitue ainsi une passerelle pour l'emploi et l'insertion professionnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

Le master permet aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires pour participer à la gestion, à l'organisation et au développement d'une structure sportive.

- Maîtriser les modes d'action et d'interaction des acteurs publics et privés dans le secteur sportif
- Maîtriser le cadre juridique, économique et institutionnel de l'organisation des activités physiques et sportives
- Coordonner et évaluer la faisabilité et les effets des programmes et projets de développement sportif territorial
- Piloter et gérer une structure en tenant compte du cadre législatif, réglementaire et financier des politiques sportives
- Appliquer les règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique et privée

LES + DE LA FORMATION

- 60 % des cours assurés par des enseignants-chercheurs reconnus à l'échelle internationale
- Articulation directe avec la recherche actuelle en sciences sociales, science politique ou en sciences de gestion
- 40 % des cours assurés par des professionnels du secteur public et du secteur associatif
- Partenariats et participation forte à des réseaux d'acteurs publics et parapublics du sport
- Bibliothèque universitaire spécialisée et ressources en ligne

CONTENU DE LA FORMATION

BCC 1 Développement des savoirs spécialisés & Connaissance de l'environnement socio-économique

Fondamentaux de l'organisation du sport
Organisation des activités et des événements sportifs contemporains
Equipements et sites sportifs : programmation, exploitation et responsabilités juridiques
Discrimination, violence et prévention des déviances sportives
Economie du sport
Sport et action publique
Sport, mixité sociale et accès aux droits
Collectivités publiques et gestion des organisations sportives

BCC2 Méthodes et Outils d'analyse des organisations

GRH
Introduction à la comptabilité
Droit et administration du sport
Statistiques
Gestion des personnels dans les secteurs sportifs public et associatif
Mécénat et fiscalité
Finances publiques et locales

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu et / ou écrit terminal (cf. document M3C)

BCC 3 : conduite et gestion de projets

Sport et transitions environnementales et sociétales
Marketing du sport et territorial
Sociologie et stratégie des organisations sportives publiques et associatives
Construire, porter et évaluer un projet
Projets collectifs tutorés
Gestion déléguée des activités d'intérêt général
Stratégie de développement des produits sportifs de nature

BCC 4 : Evaluation et analyse d'une organisation sportive

Méthodologie de la recherche
Informatique de gestion territoriale ou entrepreneuriale / recherche bibliographique
Travaux scientifiques et suivi du stage (6 mois sur l'année) et des pratiques professionnelles et de recherche (dont apprentissage)
Analyse de l'expérience de
Professionnalisation

BCC 5 : Communication et projet d'insertion professionnelle

Anglais
Accompagnement à l'employabilité (stage ou alternance)
Stratégie de professionnalisation dans la fonction publique et le secteur associatif

LA FORMATION EN CHIFFRES



95,2 % de réussite au diplôme pour la promo étudiante 2019/2020

Très peu d'abandons en cours de formation

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE



75,5 % des diplômés sont en emploi 6 mois après l'obtention du diplôme (promotion 2020)

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Fonction publique territoriale : K1404 Attaché.e territorial.e (filières Animation et Administration générale) ; Conseiller.ère territorial des APS (CTAPS)

Fonction publique d'Etat : Inspecteur.rice de l'Education, du sport et de la jeunesse ; Professeur de sport (conseiller d'animation sportive), Conseiller.ère d'Education Populaire et de Jeunesse, chargé.e de mission au sein du ministère des sports et des jeux olympiques.

Secteur associatif : Agent de développement (association, comités sportifs départemental et régional, fédération sportive)

POURSUITE D'ÉTUDES

Thèse de doctorat en STAPS, géographie, sociologie, science politique ou sciences de gestion

Taux de poursuite d'études : 28,6 % pour la promotion 2020 (enquête réalisée 6 mois sur l'ensemble de la promotion après l'obtention du diplôme)

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

Cette formation est accessible à l'apprentissage dès la première année de Master.

Rythme d'alternance : les cours se déroulent en alternance une semaine sur deux.

Durée du contrat d'apprentissage : pour le M1 550 heures, pour le M2 580 heures. A cela s'ajoute le temps de réalisation de projets conduits en équipe et les temps liés aux travaux d'études de recherche qui font partie intégrante de la formation et de l'évaluation.

Effectif : 25 étudiants-es

LE COÛT DE LA FORMATION

► Secteur privé :

Niveau de prise en charge par l'OPCO sans reste à charge pour l'entreprise

► Secteur public territorial :

Montant forfaitaire de 6700 € fixé par le CNFPT prise en charge à définir avec le CNFPT

► Secteur public autre :

Montant forfaitaire de 6700 € par an

CONDITIONS D'ACCES

Pour l'accès au Master 1

- Titulaires d'une licence 3 STAPS, management du sport
- Titulaires d'une licence 3 droit, sciences économiques, géographie...- Sportifs de haut niveau/sportifs professionnels

Pour l'accès au Master 2- :

- Titulaires d'un master 1 STAPS, management du sport
- Titulaires d'un master 1 de droit, de sciences économiques, géographie...
- Sportifs de haut niveau/sportifs professionne

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Candidatures en ligne via la plateforme Mon master : <https://www.monmaster.gouv.fr/>
Ouverture à partir de mars.

APPRENTI-E EN SITUATION DE HANDICAP

Le CFA de l'Université de Bordeaux doit accueillir dans les meilleures conditions les apprentis en situation de handicap.

Le service PHASE propose un aménagement de la scolarité pour les étudiants à besoins spécifiques et offre un accompagnement personnalisé pour favoriser la réalisation de projet d'études. Une convention entre le CFA Université de Bordeaux et le SRFPH Aquitaine (Schéma Régional pour la Formation des Personnes Handicapées) a été signée.

Un référent handicap est désigné au sein du CFA de l'Université de Bordeaux, pour accompagner les apprentis à besoins spécifiques. Il assure le lien entre l'apprenti-e et le service PHASE de l'Université de Bordeaux.